



## Participer/faire participer

# quelle place pour les personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire ?

La participation a le vent en poupe dans toute une série de domaines publics et de secteurs d'activités. La mettre en œuvre dans le projet Solenprim, au sein d'organismes d'aide alimentaire, reposait sur le postulat qu'une place devait être donnée à des personnes généralement éloignées de la démocratie et des dispositifs participatifs ; et sur l'hypothèse qu'une telle démarche permettrait de créer des dispositifs qui répondent mieux aux demandes des personnes concernées par l'insécurité alimentaire. L'observation du processus et des balises mis en place dans cet

esprit, et de la façon dont les participants s'en sont emparés permet de nuancer les supposées vertus de cet idéal participatif et, surtout, de souligner les tensions éthiques qui en ont émergé.

L'analyse proposée ci-dessous repose sur les contenus des rapports de recherche Solenprim de 2016 et de 2017. Elle se réfère à des vidéos (indiquées par un lien url) tournées en décembre 2017 dans le but de donner la parole aux travailleurs sociaux et aux intervenants de seconde ligne du secteur de l'aide alimentaire, partenaires du projet.

### 1 POSSIBILITÉS ET EFFETS DE LA « CO-CRÉATION »

#### Créer les conditions qui permettent la co-création

« Faire participer » les chercheurs, les travailleurs de première et de seconde ligne, ainsi que les bénéficiaires de l'aide alimentaire, et « co-créer » ensemble les lignes d'action pour un accès plus durable à l'alimentation, voilà un objectif central de Solenprim. La première phase du projet a été consacrée à une définition collective des freins qui empêchent de pouvoir accéder à une alimentation de qualité et en quantité suffisante. L'idée était à la fois de produire un diagnostic avec les bénéficiaires de l'aide alimentaire mais aussi d'engager un processus d'« agir en commun » et de poser les bases nécessaires pour qu'une dynamique d'action collective puisse ensuite continuer à se développer de façon pérenne.

Le diagnostic n'a donc pas été pensé comme un travail de recherche strict qui précéderait le moment de l'action, mais comme une étape de celle-ci<sup>1</sup>. Cette perspective rejoint celle développée par Bantuelle et al. (2000) au sujet du diagnostic communautaire, soulignant que « dès lors qu'il enclenche la dynamique de participation et d'interaction entre les différents acteurs, [il] constitue déjà, en lui-même, le vecteur de pratiques nouvelles » (2000, p.26). Le temps du diagnostic représente alors l'opportunité, pour un collectif en construction composé d'acteurs qui n'ont pour certains jamais travaillé ensemble, de se rencontrer, de tester ou d'imaginer des possibilités de collaboration dans le cadre d'un travail de plus long terme à orchestrer en commun. L'objectif est ici en partie relationnel, puisque l'implication des différents partenaires qui coordonnent le projet, mais aussi celle des usagers des organismes partenaires, dépend de la capacité du collectif à créer des moments propices pour apprendre à se connaître, et au-delà, à se re-connaître (comme étant tous essentiels, parce que complémentaires, pour la réussite du projet). Pour co-créer, assembler des savoirs détenus par les uns et les autres ne suffit pas. Il faut aussi que se tissent des liens durables entre les êtres qui les portent : « (...) pour comprendre ce qui relie les partenaires, il est nécessaire de passer du référentiel de l'intéressement à celui de la réciprocité. En effet, ce que

<sup>1</sup> Les avis sur ce point peuvent diverger sensiblement selon les partenaires. En témoigne une remarque formulée par une chargée de projet de la CAA qui déclarait, en novembre 2016 : « Je suis impatiente d'entrer enfin dans le volet "action" du projet », puis précisait « Je ne dis pas qu'on n'est pas dans l'action déjà aujourd'hui, mais je veux dire que pour moi, le projet deviendra vraiment de l'action lorsque nous aurons commencé à mettre en place des choses concrètes, dans les organismes, sur le terrain » (chargée de projet de la CAA, travail en sous-groupe par projet, formation RAP, novembre 2016).



montrent ces partenariats, ce sont des “expériences pacifiées de reconnaissance mutuelle” (Ricœur, 2004, p.341). Dans ces partenariats, les temps de socialisation autour des productions permettent des confrontations de savoirs et de référentiels, et constituent non plus des lieux de conflits mais de reconnaissance. Les savoirs sont “mis ensemble” et offrent un support à la reconnaissance de celui qui les porte » (Audoux-Lemoine, 2008).

La création de ces espaces-temps et la circulation des informations représentent donc des éléments importants du cadre à mettre sur pied dans une approche en co-création. Le rôle de la coordination d'un tel projet est centrale à cet égard. À l'échelle du partenariat, si poser ce cadre est une condition nécessaire pour engager une démarche de co-création, ce n'est toutefois pas une condition suffisante et des ajustements sont nécessaires pour que, à minima, le projet puisse se poursuivre.

**Rapport 2017 – Concertation Aide Alimentaire – vidéo «  
Coordonner un projet co-créé »**

<https://solenprim.com/realisations/rapports-de-recherche/rapport-2017/concertation-aide-alimentaire/>

Ce qui se pose comme enjeu à l'échelle de la coordination du partenariat, se pose également à l'échelle des projets locaux au sein des organismes d'aide alimentaire, où des travailleurs sociaux tentent de « faire participer » les publics qu'ils ont pour habitude d'accompagner d'une façon plus classique.

### **Co-créer avec des bénéficiaires : une autre façon de faire du travail social ?**

La démarche de co-création de projets en impliquant les bénéficiaires de l'aide alimentaire n'est en effet pas monnaie courante dans le secteur de l'aide alimentaire. Les pratiques d'aide sociale des associations du secteur, qu'elles soient publiques ou privées, s'inscrivent généralement dans une logique d'offre de service ou de compensation (financière ou matérielle). Lorsqu'elles sont présentes, les initiatives qui visent la participation des publics bénéficiaires de l'aide alimentaire se concrétisent par l'implication de ceux-ci dans des activités existantes : « aménagement d'espaces de sociabilité, organisation d'activités collectives, et implication du bénéficiaire dans le fonctionnement de l'organisme (bénévolat ou coups de pouce informels) » (Hubert et Vleminckx, 2016, p.30).

Les expérimentations mises en place dans le cadre du projet Solenprim viennent donc interroger ces façons classiques de faire du travail social dans ce secteur. Cela demande de penser concrètement comment s'y prendre pour impliquer les bénéficiaires.

**Rapport 2017 – CPAS d'Ixelles – vidéo « Impact de la co-création  
sur les pratiques au sein du CPAS »**

<https://solenprim.com/realisations/rapports-de-recherche/rapport-2017/cpas-ixelles/>



Cette distinction des démarches participatives avec le travail social classique amène certains travailleurs sociaux à vouloir opérer une séparation stricte entre les interlocuteurs auxquels les bénéficiaires sont susceptibles de s'adresser au sein des organismes d'aide alimentaire. Pour ne pas générer une participation qui serait biaisée par l'attente d'une aide qu'un bénéficiaire espère obtenir (un colis alimentaire, par exemple), il s'agissait de distinguer les assistants sociaux – chargés d'évaluer la demande d'aide alimentaire des personnes – des intervenants investis dans Solenprim – qui informent sur la démarche du projet et essaient de faire participer les éventuels intéressés.

**Rapport 2017 – La Porte Verte – vidéo « Description du dispositif d'intéressement »**

<https://solenprim.com/realisations/rapports-de-recherche/rapport-2017/la-porte-verte/>

Si on ne peut pas augurer qu'une telle séparation annulerait de fait cet éventuel biais lié au sentiment de redevabilité ou de peur du non-octroi de l'aide alimentaire, cette séparation des rôles et des acteurs qui les incarnent souligne surtout comment l'approche participative vient faire bouger les lignes du regard des intervenants sociaux sur les éléments à soigner dans leur démarche de travail et sur le statut qu'ils donnent aux bénéficiaires. Le « pauvre » devient un citoyen compétent, disposant d'un savoir, et capable de prendre part à des décisions et des discussions ; et c'est au dispositif mis en place de donner les conditions de son expression.

*« Je vois qu'ils sont en train d'être là-dedans, de pas seulement se dire « comment est-ce que je vais mieux manger moi », mais « comment est-ce que je peux mettre quelque chose en place » [...]. Et la participation, c'est la base même de briser cette coquille de solitude. Et donc, oui, [...] quand c'est bien fait, quand c'est bien amené, quand on n'infantilise pas les usagers, ça fonctionne. » (J., animateur de groupe, entretien 5/09/17)*

*« Au départ je ne voyais pas le but [de cette séance], maintenant on apprend à se connaître, on n'est plus une simple personne qui vient chercher un colis, et par le fait qu'on nous écoute, on se sent important, on a l'impression d'avoir un poids, de ne pas être un moins que rien. » (C., bénéficiaire aide alimentaire, séance émergence, 16/06/17)*

### Soigner les seuils inhérents aux dispositifs participatifs

Ce n'est pourtant pas parce qu'on met en coprésence des participants qu'ils vont de facto pouvoir ou vouloir exprimer ce qui leur importe. Participer demande de pouvoir mettre en forme « des contributions [ce que l'on a à dire ou à faire valoir] afin de le rendre compatible avec ce que le dispositif est prêt à recevoir » (Charles, 2016, p.37-38). Dans le cas des publics généralement éloignés des espaces d'expression publique, une attention particulière doit notamment être portée aux « seuils de la participation » (Berger et Charles, 2014).



Participer à une activité organisée dans le cadre de l'aide alimentaire ne va pas de soi. Charles (2016) et Carrel (2013) évoquent les « conditions de félicité » de la participation pour pointer les conditions qui permettent qu'une participation des personnes ait lieu. La spécificité des situations de précarité des personnes qui viennent chercher un colis alimentaire permet de nourrir une réflexion sur ces conditions, du fait qu'il s'agit d'un public qui est généralement très éloigné de la possibilité de prendre part à des dispositifs participatifs. Parmi ces conditions, Carrel parle notamment de la nécessité d'« abaisser le coût d'entrée » (2013, p.228) et de « donner une place au discours d'ordre privé, personnel ou communautaire, mais aussi émotif, non discursif, dans le processus délibératif » (2013, p.229). L'idée de partager un thé ou un café, de cuisiner ensemble, sont des activités « bas seuil » qui permettent, peut-être, d'engendrer doucement et modestement une dynamique de constitution d'un groupe.

**Rapport 2017 – La Porte Verte – vidéo « La difficile implication des publics bénéficiaires de colis alimentaires »**

<https://solenprim.com/realisations/rapports-de-recherche/rapport-2017/la-porte-verte/>

### Les coûts et charges de la participation

Le projet Solenprim avait d'emblée prévu la création d'espaces pour que chaque partenaire puisse s'appropriier le projet, le traduire autrement, y porter des inflexions, etc. Toutefois, tout dispositif participatif impose des charges et des conditions de participation, et celles-ci ne sont pas toujours nommées. « La participation n'est pas gratuitement ouverte à tous, le nouveau venu n'est pas systématiquement en mesure d'endosser ce qui est attendu de lui. Il s'agit de reconnaître que l'impératif participatif, par les charges qu'il prescrit, n'est pas particulièrement accueillant » (Charles, 2016, p.134).

Suivant ce postulat, il est alors intéressant d'observer et de rendre visibles les charges et les coûts inhérents à toute démarche participative et sur quels enjeux ils se concrétisent. Ces charges s'illustrent notamment dans les coûts en temps, en disponibilité, en gestion administrative, quand le participant « doit y mettre un peu du sien ». Tant que des facteurs tels que la reprise d'un emploi, un état de santé difficile ou d'autres préoccupations d'ordre privé n'apparaissent pas, ces coûts se disent « acceptables » dans la mesure où la finalité poursuivie par le projet garde du sens pour les participants.

Mettre en œuvre un processus participatif a aussi un coût pour les organismes d'aide alimentaire. La co-création y est considérée comme un défi qui demande du temps : du temps pour se connaître et parvenir à se comprendre ; du temps pour se mettre d'accord sur un projet d'action commun. Ce facteur temps influence les décisions qui sont prises, avec le risque toujours existant de se replier sur une démarche de type « proposition (des travailleurs sociaux) – participation (des bénéficiaires) », dont la logique est plus descendante.

**Rapport 2017 – CPAS d'Ixelles – vidéo « Retour d'expérience et perspectives »**

<https://solenprim.com/realisations/rapports-de-recherche/rapport-2017/cpas-ixelles/>



### Tout processus participatif génère des attentes

Si le processus participatif prend du temps, il faut noter que lorsque « ça prend » - c'est-à-dire lorsque les personnes se prennent au jeu et acceptent les charges de la participation – il faut pouvoir être à la hauteur des attentes générées. Il peut y avoir potentiellement une violence symbolique à impliquer des bénéficiaires de l'aide alimentaire dans des projets visant leur accès plus durable à une alimentation de qualité, ou de leur choix, sans aboutir à leur concrétisation. C'est ainsi que l'on peut comprendre l'impatience de certains participants face à la lenteur d'un processus qui vise à développer un projet « co-créé ».

La production collective d'objets intermédiaires (Vinck, 1999)<sup>2</sup> joue alors un rôle important face à cette impatience. Ils permettent de rendre tangibles des étapes du processus de co-création à la fois pour les participants, mais aussi pour les acteurs d'une organisation non impliqués dans le projet. Ces objets « esthétiques » (Dewey, 2005) permettent de raconter et d'ancrer l'expérience vécue au sein du groupe des participants.

**Rapport 2017 – CPAS d'Ixelles – vidéo « Le journal-trace : un 'objet intermédiaire' très attendu »**

<https://solenprim.com/realisations/rapports-de-recherche/rapport-2017/cpas-ixelles/>

Concrètement, le sens et la finalité que ces objets intermédiaires peuvent avoir pour les différents participants peuvent varier. Dans le cas du « carnet de bord » de la phase de diagnostic, pour les uns, il s'agissait avant tout de produire un objet intermédiaire à usage interne, un objet « dont les participants au diagnostic pourront être fiers » (chercheuse, réunion du partenariat), et/ou sur lequel ils pourraient s'appuyer pour les étapes suivantes du projet. [...] Pour d'autres, l'enjeu se situait du côté de la restitution exhaustive de la diversité des points de vue : « L'important c'est de savoir de quel groupe viennent les freins, et là, déjà, c'est différent. Une Mindmap pourrait le montrer par exemple. » (Partenaire de terrain, acteur de 1ère ligne). Pour d'autres encore, c'est prioritairement en tant que dispositif d'intéressement que l'objet devait être conçu : « D'une part, il y a les jalons de ce qui a été fait [à valoriser]. Mais il faut aussi susciter la participation, celle des bénéficiaires. (...) Le support, c'est important pour nous par rapport à la hiérarchie. (...) Il faut une "chose accrocheuse" pour la hiérarchie. » (Partenaire, acteur de seconde ligne).<sup>3</sup> A partir de tels échanges apparaît l'enjeu de la mise en format<sup>4</sup> des données et des résultats de recherche obtenus : « Le produit du travail collectif gagne un autre statut de par les objets qui en découlent » (Luisoni et Pillonel, 2013, p.18).

<sup>2</sup> Voir dans ce portfolio deux exemples d'objets intermédiaires produits dans le cadre de Solenprim : le « Carnet de bord de la phase de diagnostic » et le « Carnet d'expériences – les enseignements des projets locaux ».

<sup>3</sup> Ces enjeux sont plus particulièrement développés dans la fiche-outil de ce portfolio : « De l'utilité de produire des 'objets intermédiaires' ».

<sup>4</sup> Présentée dans la partie IV de ce portfolio, l'analyse « Quand l'analyse se fait à plusieurs voix – réflexion sur les formats de restitution » approfondit plus spécifiquement cet enjeu.



## 2 DES AMBIVALENCES RENCONTRÉES QUAND IL S'AGIT DE « PARTIR DE CE QUI IMPORTE » AUX PARTICIPANTS

### Les « artisans de la participation » - un rôle spécifique

Accompagner un groupe de bénéficiaires de l'aide alimentaire dans un projet visant un accès plus durable à une alimentation de qualité demande des compétences spécifiques. Ces animateurs occupent une place particulière par rapport au groupe : lorsque la finalité est de rendre le groupe autonome, l'animateur doit être un support tout en travaillant à se rendre obsolète. Pour qualifier ces animateurs, Carrel (2013) parle d'« artisans de la participation ». Ce terme renvoie aux « concepteurs et animateurs de dispositifs participatifs dans les quartiers populaires [qui] s'attachent à faire en sorte que les plus éloignés de la parole publique prennent part aux évaluations, propositions d'améliorations, voire aux décisions relatives aux politiques publiques qui les concernent » (Carrel, 2013, p.175). Parmi les traits qui caractérisent leur approche, on peut souligner qu'ils interviennent temporairement sur un territoire ou dans un groupe, ont une visée d'éducation populaire (on dira ici éducation permanente), rejettent les modes traditionnels d'expertise sur la pauvreté, s'appuient sur la concertation permanente avec les participants et, enfin, que « leur méthode évolue au fil des expériences sur une mode artisanal et réflexif » (*id*, p.177).

Ces orientations trouvent un écho dans la façon dont certains travailleurs sociaux accompagnent les expérimentations locales du projet Solenprim. Des spécificités dans les pratiques d'accompagnement peuvent être soulignées : socialiser les participants à des méthodes de gestion du groupe favorisant la circulation de la parole, veiller à la construction des propositions qui conviennent à toutes et tous, traduire la pluralité des idées et des envies en propositions collectives. Les accompagnateurs soulignent aussi la nécessité de donner un pouvoir de décision aux participants afin qu'ils n'aient pas le sentiment d'être spectateurs de ce qu'ils vont faire.

**Rapport 2017 – CPAS d'Ixelles – vidéo « Le comité culturel en prospection »**

<https://solenprim.com/realisations/rapports-de-recherche/rapport-2017/cpas-ixelles/>

L'accompagnateur peut en outre être un appui pour le groupe, que ce soit pour le nourrir en information ou pour être le lien avec un réseau plus large que celui des participants. L'artisan de la participation ne doit donc pas nécessairement être la personne qui sait tout, qui connaît beaucoup de choses et prend toutes les initiatives, mais c'est la personne qui va faciliter l'identification des réponses et des pistes d'action en lien avec les demandes des participants.

Nourrir le groupe en information et en méthodologie de construction de projet permet alors à ses membres de se saisir de ces nouvelles compétences et, petit à petit, de prendre en main des actions initialement gérées par l'accompagnateur du groupe.



### De la tension entre finalité de participation des bénéficiaires et finalité de l'accès à l'alimentation

Le fil conducteur des actions menées dans Solenprim était de « partir de ce qui importe aux participants » (Charles, 2016) en utilisant le thème de l'alimentation comme porte d'entrée de la participation. Ce faisant, ce que le groupe va développer comme projet, comme activité, n'est pas prédéfini par les accompagnateurs. Le propre de cette approche est dès lors de ne pas pouvoir anticiper le type d'enjeu qui sera mis au travail dans le développement des projets locaux. Plus particulièrement, si dans le phasage de Solenprim, ceux-ci allaient être pensés à partir des dimensions du bien se nourrir et des freins identifiés, il était possible de voir les groupes de participants se diriger vers des thématiques plus éloignées de l'alimentation ou, à tout le moins, d'une des dimensions du bien se nourrir qui est celle du contenu de l'assiette. Concrètement, des pistes de projets sont à un moment donné discutées en groupe et l'avis général peut se tourner vers un choix en apparence moins en lien direct avec les questions de l'accès aux aliments de qualité et en quantité suffisante.

**Rapport 2017 – CPAS de Berchem-Ste-Agathe – vidéo « Un projet qui s'écarte de la thématique de l'alimentation ? »**

<https://solenprim.com/realisations/rapports-de-recherche/rapport-2017/cpas-berchem/>

Toutefois, cet apparent éloignement de la thématique alimentaire est assumé au nom du principe de respect des demandes construites par les participants. « Si elle ne fait pas place à ce qui pousse les personnes à s'y impliquer, la participation passe à côté de sa promesse » (Charles, 2016).

Le thème de l'alimentation est alors, à tout le moins, mobilisé pour ses vertus « bas seuil » de participation. Participer à un repas ou cuisiner ensemble ne demande pas de compétences particulières, contrairement à d'autres activités desquelles les personnes peuvent davantage s'auto-exclure. « *Dans l'atelier théâtre, il y a beaucoup de personnes qui n'osent pas participer, elles sont trop timides, elles ne se sentent pas à l'aise avec l'écriture, elles se sentent ridicules, etc. Par contre manger ensemble, c'est juste s'asseoir à côté de quelqu'un qui mange la même chose que vous, il est dans la même situation que vous, et tout le monde aime manger.* » (R, participant bénéficiaire de l'aide alimentaire, entretien 4/09/17).

### ③ TOUS CO-CHERCHEURS ? DES QUESTIONS ÉTHIQUES EN SUSPENS

En rassemblant différents types d'acteurs dans un cadre tout autre que ceux dans lesquels ils sont habitués à se côtoyer, et en revendiquant un principe de non-hiérarchisation des savoirs, la co-création veut réduire certains décalages ou rapports inégalitaires qui opèrent dans d'autres contextes. Plusieurs éléments sont dès lors mis au travail. Le rapport entre savoirs scientifiques et savoirs profanes ou entre professionnels et usagers est repensé, le rapport aidant/aidé pouvant aller jusqu'à s'inverser lorsque des professionnels demandent à des usagers de bien vouloir les aider à analyser leur réalité grâce à leurs savoirs expérimentiels spécifiques. Le projet Solenprim visait donc à formaliser un réseau de personnes et d'idées qui n'avaient jamais été réunies comme telles auparavant et a engagé au passage chacune de ses composantes dans le processus d'innovation.



Toutefois le projet Solenprim n'échappe pas à certaines contradictions par rapport aux principes démocratiques qu'il voulait pourtant mettre au travail et des questionnements éthiques peuvent être pointés à l'issue de sa réalisation.

Inclure les bénéficiaires dans le processus de co-création a été plus complexe que prévu et cet objectif n'a pas été totalement atteint. En effet, s'ils ont été représentés lors des moments de co-production de connaissances, ces acteurs sont restés absents des instances de pilotage du projet<sup>5</sup>. Les hypothèses explicatives de cette absence pointent notamment le cadre peu accueillant de ces espaces : contenus traités trop éloignés des préoccupations concrètes des publics bénéficiaires, format du comité Solenprim inadapté à ce type de personnes et susceptible de produire une « forte 'violence symbolique' (...) et ce malgré toutes les précautions éventuellement prises » (Serré et al., 2016 : 111). On peut souligner toutefois que les réticences à inclure les bénéficiaires dans les instances de pilotage (pour toutes ces raisons évoquées) ont davantage été exprimés par les partenaires présents dans ces instances que directement observées chez – ou exprimées par – les bénéficiaires participants dans les organismes locaux.

Malgré l'objectif de rendre le principe de co-création et de co-recherche le plus effectif possible, une forme d'asymétrie dans la participation à toutes les échelles du projet s'est maintenue. Ce constat est sans doute lié à la contradiction suivante : les dispositifs d'implication des bénéficiaires et de co-définition des projets concrets ont, tout au long, été essentiellement initiés, pensés et mis en œuvre par les acteurs de seconde ligne.

L'absence des bénéficiaires aux réunions du comité de pilotage implique dès lors que des décisions peuvent parfois être prises sans prendre le temps de la réflexion sur l'éventuelle reproduction des inégalités que le projet vise, pourtant, à contrer. À titre d'exemple, les vidéos susmentionnées, qui alimentent cette analyse, et dans lesquelles les travailleurs sociaux et les coordinateurs locaux prennent la parole sur les processus à l'œuvre et sur les participants, ont été réalisées sans concertation préalable avec ceux-ci. Certaines d'entre elles – présentées sur le site internet de valorisation du projet – ont été censurées suite à la plainte de certains participants : ils n'avaient pris connaissance de l'existence de ces vidéos qu'après leur mise en ligne, alors qu'ils y étaient identifiés et que du discours y était tenu à leur sujet. Cet incident a pointé le fait que la mise en œuvre d'un idéal de reconnaissance des savoirs et des voix de tous doit s'ancrer dans une réflexion éthique continue, présente à chaque décision prise par un collectif, au risque, sinon, de reconduire les « inégalités épistémiques »<sup>6</sup> (Fricker, 2007, 2010) dont sont particulièrement victimes les personnes en situation de précarité.

Ces inégalités épistémiques sont aussi en partie reconduites par les rôles auxquels sont classiquement affectés les différents acteurs, malgré le fait qu'ils se retrouvent au sein d'un projet dont l'ambition est de changer les règles du jeu social. Si la volonté d'être tous « co-chercheurs » et « co-créateurs » est présente, une diversité de compétences est engagée dans le projet. Ces compétences s'expriment de certaines façons – avec des formats particuliers – mais sont aussi reçues selon des systèmes de

5 À l'exception de deux membres du groupe d'achats en commun qui ont rejoint les dernières réunions du comité de pilotage.

6 Le concept d'inégalités épistémiques désigne le phénomène d'inégalité de crédit donné aux savoirs, à l'expérience et à la parole de personnes en fonction du statut socio-économique, du sexe, ou d'autres variables. Il fait référence aux situations qui affectent une personne dans son statut de connaissant. À ce sujet, voir également dans ce portfolio, l'analyse « Quand l'analyse se fait à plusieurs voix – réflexion sur les formats de restitution ».





représentations sociales courants. Des rôles et des attentes – implicites ou explicites – demeurent ainsi « affectés » (Favret-Saada, 1990) aux différents membres du partenariat : les chercheurs pour la « recherche », les acteurs de terrain pour « l'action ».

Ces « affectations » sont en partie liées aux mandats dont sont investis les acteurs du projet, et à leurs affiliations institutionnelles. Pour la dimension « recherche scientifique » par exemple, si la possibilité de mener une réflexion à propos de ce que l'on expérimente, de ce que l'on constate, des questionnements que le projet fait émerger n'est pas une capacité qui n'appartient qu'aux « chercheurs », ceux-ci sont tenus de « mieux se placer » pour prétendre à une analyse « scientifique ». En d'autres termes, l'opération d'interprétation, par le sociologue, de ce qui compte, de ce qui guide l'action, n'est pas de nature différente de celle que mettent en œuvre les acteurs à propos de ce qu'ils font. Mais le sociologue dispose d'outils méthodologiques lui permettant, par exemple, de faire varier les contextes d'observation et de faire dialoguer les interprétations entre elles.

Parvenir à observer les processus par lesquels s'opère la co-création lorsqu'une « réelle » participation « prend », relève donc en partie du défi méthodologique. Pour les étudier, « il importe [...] d'ajuster les façons d'enquêter sur la participation pour percevoir la manière dont elle est éprouvée par les personnes, et leurs difficultés à y faire valoir ce qui leur tient à cœur » (Charles, 2016, p.33). Ce point d'attention (ici formulé concernant l'approche sociologique de la participation) peut également valoir pour la mise en œuvre d'un processus de co-création, en particulier quand il vise la participation des personnes les plus éloignées des dispositifs de démocratie participative. Il importe alors non seulement d'ajuster les façons de faire, mais surtout de poser les balises nécessaires pour permettre l'expression systématisée – et la prise en compte - des compétences critiques et réflexives de tous les acteurs impliqués.



- Audoux-Lemoine C (2008), « Les partenariats de recherche entre chercheurs et acteurs associatifs... », in : *Quelle science pour une planète vivable en 2030 ? Ecorev'*. *Revue critique d'écologie politique* [en ligne], n°29, URL : <http://ecorev.org/spip.php?article757>
- Bantuelle M, Morel J, Dargent D (2000), « Santé communautaire et promotion de la santé : le diagnostic communautaire », Brochure, Bruxelles, asbl Santé, Communauté, Participation.
- Berger M et Charles J (2014), « *Persona non grata*. Au seuil de la participation », *Participations*, vol 9, n°2, p5-36.
- Bourdieu P (1966), « Champ intellectuel et projet créateur », *Les Temps modernes*, n°246, p865-906.
- Bourdieu P (1971), « Champ du pouvoir, champ intellectuel et habitus de classe », *Scolies*, n 1, p7-26.
- Bourdieu P (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit.
- Carrel M (2013), *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Editions.
- Charles J (2016), *La participation en actes. Entreprise, ville, association*, Paris, Editions Desclée de Brouwer.
- Dewey J (2005 [1934]), *L'art comme expérience*, Œuvres philosophiques vol. III, Pau, Publications de l'Université de Pau.
- Favret-Saada J (1990), « Être affecté », *Gradhiva*, n°8, p3-10.
- Fricker M (2007), *Epistemic injustice : Power and the ethics of knowing*, Oxford, Oxford University Press.
- Fricker M (2010), « Replies to Alcott, Goldberg, and Hookway on epistemic injustice », *Episteme*, n°7, p164-178.
- Gelineau L, Dufour E, Belisle M (2012), « Quand recherche-action-participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs », *Recherches qualitatives*, Hors-série, n°13, p35-54.
- Goffman E (1975 [1963]), *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Les éditions de Minuit.
- Hubert H-O et Nieuwenhuys C (2009), *L'aide alimentaire au cœur des inégalités*, Paris, L'Harmattan.
- Hubert H-O et Vleminckx J (2016), « L'aide alimentaire à Bruxelles. Le regard des bénéficiaires », *Les cahiers de la recherch'action*, n°6.
- Luisoni M et Pillonel M (2013), « Des prescriptions à la production de sens et à l'intégration de l'innovation dans la pratique quotidienne », *Education & Formation* [en ligne], 298-02 , p13-22. URL : <http://revueeducationformation.be/include/download.php?idRevue=15&idRes=135>
- Ricœur P (2004), *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock.
- Serré A, Vleminckx J, Ayadi A, Rousseau C (2016), *Solidarité en primeur(s). Rapport scientifique intermédiaire*, Bruxelles, FdSS.
- Vinck D (1999), « Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales », *Revue française de sociologie*, vol40 n°2, p385-414.